

Questions aux candidats : Réponses de Mme Nathalie IDRISSI
Elections Municipales de Mars 2026 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Liste des Thèmes

- Finances
- Urbanisme
- Environnement : Inondations, Pollution
- Démocratie locale et participative
- Circulation et stationnement
- Ecoles
- Equipements culturels et sportifs
- Accessibilité ville, Gare
- Energie
- Relations avec les communes voisines
- Développement économique de la commune

Questions / Réponses

Les questions sont indiquées en noir, *les réponses de Mme Nathalie IDRISSI en bleu gras et en italique.*

Finances

- Etant donné l'endettement de la ville, quelles marges de manœuvre aurez-vous ?

Mme IDRISSI rappelle le fort endettement de la commune (bien au-dessus de la moyenne des villes de taille équivalente): 1937 € par habitant à comparer à une moyenne de 748 € par habitant. Le montant de la dette est d'environ 15 millions d'euros.

Il faudra donc concilier une réduction de la dette avec la nécessité de continuer l'investissement pour répondre aux besoins. Voici les priorités :

- *faire un audit financier. Il sera communiqué*
- *gérer les finances de manière responsable : économies, chasse aux nombreux gaspillages (contrôle des dépenses). Un exemple : le marché d'entretien des écoles est à revoir.*
- *optimiser les demandes de subventions*
- *mutualiser les services dans la communauté de communes.*

Urbanisme

- Quelle est votre vision de la ville dans 5 ans ?
- Quels moyens ou actions envisagez-vous de mettre en œuvre pour concrétiser cette vision ?
- Quelle sera votre politique en matière de :
 - logements sociaux ?
 - densification ou non des quartiers ?
 - harmonisation des constructions (unité architecturale) ?

Mme IDRISSI souhaite une ville qui aura retrouvé son âme, digne de la vallée de Chevreuse :

- un centre-ville vivant, convivial, apaisé, harmonieux, arboré
- des quartiers qui gardent leur spécificité architecturale, favoriser la vie de quartier.

Voici un aperçu de ce qui est prévu en matière d'urbanisme :

- lancer la modification du PLU. L'un des objectifs sera de limiter et surtout mieux encadrer les constructions
- restaurer l'école Jean Jaurès en lui donnant une destination (espace de convivialité / restaurant)
- racheter le terrain de la phase 2 du centre-ville
- réaliser un cœur de ville tel que réellement attendu par les habitants : pas de logements mais des lieux d'accueil pour les saint-rémois (par exemple bar/salon de thé/terrasse, restaurant, école de musique). Et autour agrandissement plus moderne, lieu de rencontre, pourquoi pas petits commerces : ceci serait à valider par les Saint-Rémois.
- utiliser le droit de préemption de la commune pour acheter le bâtiment actuel du Crédit Mutuel
- promotion de constructions qualitatives, en privilégiant la rénovation du bâti ancien
- faire respecter pour chaque quartier son unité architecturale et arrêt du morcellement des parcelles conduisant à une densification
- mettre en valeur les sentes du Rhodon, passage Perron, sentes de Beauséjour, sente d'Etau
- pour les logements sociaux, l'objectif n'est pas de rattraper le quota de 25%, inatteignable. Et au lieu de faire des immeubles grands et laids, faire de petits collectifs dispersés, à taille humaine et harmonieux
- pour la phase 2 de l'opération immobilière du centre-ville, construire un parking au même niveau que l'école Jean Jaurès (qui n'a pas été inondée lors des derniers épisodes de pluie), les autres aménagements à l'étage
- revoir le permis de construire de l'OAP Chevincourt sous sa forme actuelle, attribué au promoteur ATLAND. Il est notamment envisagé sur ce terrain une maison de santé pluridisciplinaire
- annuler l'OAP du terrain des sœurs : le rendre inconstructible (pas de construction de logements sur ce terrain, sauf peut-être dans le prolongement de la propriété Cayre).
- mener une nouvelle réflexion globale pour le pôle Gare. L'objectif sera de reloger les commerces existants, de prévoir plus de commerces et des lieux pour les associations, de faire moins de logements, un ensemble immobilier de moins grande hauteur, une ouverture dans le front bâti avec un passage piéton vers la rue Chesneau , une place centrale avec des espaces végétalisés
- favoriser au mieux l'utilisation des bâtiments existants et partager au mieux l'espace dans un souci d'économie et de sobriété (par exemple : il pourrait être important d'optimiser l'utilisation du centre de loisirs en y plaçant les élèves de l'école Saint Exupéry).

Environnement: Inondations, Pollution

- Quelles mesures (sur la commune et au-delà de la commune) prévoyez-vous de proposer, d'appuyer ou de mettre en œuvre pour atténuer les effets de probables prochaines crues ?
- Prévoyez-vous la mise en place d'un système d'alerte ?
- Au regard des derniers épisodes d'inondation, que prévoyez-vous pour la phase 2 de l'opération immobilière centre-ville, envisagez-vous des modifications ?
- Quid de l'information régulière et points de situation au sujet des incidents récurrents de pollution du Rhodon?

Mme IDRISSE souhaite une prévention du risque inondation de manière globale sur le territoire, et entend développer plusieurs actions:

- **travailler de concert avec Monsieur le Préfet des Yvelines pour la mise en place d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) sur le bassin amont de l'Yvette**
 - **Monsieur le Préfet a confié au PNR (Parc Naturel Régional) l'entretien de l'ensemble des rivières du bassin versant de l'Yvette. En tant que Maire, il sera important de travailler en collaboration avec le PNR et de l'aider dans le cadre de la réalisation de sa mission.**
 - **désimperméabiliser les cours d'école et les parkings**
 - **protéger les zones humides**
 - **agir sur les 3 rivières**
 - **En amont du Rhodon, créer des zones d'expansion des crues (les terrains sont déjà identifiés), reméandrage pour lui redonner son tracé initial.**
 - **Pour l'Yvette, poursuivre l'étude au niveau des prés de Coubertin.**
 - **Pour le Montabé, prévoir un bassin de rétention pour éviter le ruissellement,**
 - **Agrandir le tunnel de sortie du Montabé sous l'ancienne voie de chemin de fer**
 - **Agrandir la section de passage sous le pont de l'avenue des Molières**
 - **au sujet de l'éventuelle la mise en place d'un système d'alerte, cf. paragraphe sur le numérique**
- Concernant les épisodes de pollution du Rhodon, Mme Idrissi rappelle que la station d'épuration du Mesnil-Saint-Denis / La Verrière a été refaite.**

Mme Idrissi souhaite créer une charte de l'arbre (ce qui existe déjà dans plusieurs collectivités).

Démocratie locale et participative

- Comment avez-vous l'intention de mettre en application la loi sur la Démocratie participative ?
- Comment prévoyez-vous d'associer les Saint-Rémois aux décisions structurantes pour la ville ?
- Quel bilan tirez-vous des Conseils Consultatifs de Quartier ?
- Comptez-vous continuer les CCQ et pourquoi ?

La méthode appliquée pour les CCQ (Conseils Consultatifs de Quartier) n'est pas la bonne, il n'y a ni dialogue ni écoute.

Objectif: Remettre les Saint-Rémois au centre des préoccupations à travers une politique participative, en amont des projets, avec l'appui de toutes les associations concernées.

- **Nommer des élus référents par quartier qui faciliteront la proximité avec chacun d'entre vous et piloteront les conseils de citoyens par quartier.**
- **Simplifier les rencontres élus/habitants: le Maire, les adjoints et les élus en charge de délégations seront disponibles régulièrement pour échanger sur tous les sujets.**
- **Offrir plus de proximité via des sessions en Facebook live. Mettre en place un Facebook live entre le Maire et les habitants.**
- **Organiser une consultation de notre jeunesse (sondage en ligne, distribution de questionnaires en collaboration avec les établissements) pour répondre au mieux à ses besoins. Créer un conseil des sages pour permettre à nos aînés de participer aux actions municipales et mettre en place des rencontres « conseil des jeunes » / « conseil des sages ».**
- **Instaurer un pacte d'efficacité et de transparence de l'action municipale : garantir une réponse à chaque mail reçu, assurer la cohérence entre les paroles et les actes, communiquer en toute transparence sur les décisions prises, dont celles liées au budget et à la fiscalité.**
- **Garantir une transparence totale sur les budgets et la fiscalité.**

- ***Mettre en place des applications mobiles pour la participation des citoyens***
Par ailleurs Mme Idrissi entend soutenir les associations de quartier dans leurs actions d'animation.

Circulation / stationnement

- Quels moyens prévoyez-vous de mettre en place pour la circulation sécurisée des piétons dans toutes les rues de la ville ? Pouvez-vous préciser ceci pour les quartiers résidentiels ?
- Souhaitez-vous engager des actions pour une cohabitation apaisée des piétons / vélos et trottinettes / automobiles et motos dans St Rémy?
- Comptez-vous proposer/promouvoir l'extension des itinéraires/aménagements cyclables autour de St Rémy en liaison avec les autres communes ?
- Comment prévoyez-vous d'améliorer le stationnement dans l'espace public ?

Aujourd'hui il faut partager l'espace de circulation. Pour les espaces cyclables, il faut d'abord assurer la continuité en ville. Mme IDRISSI souhaite remettre à l'étude le sujet de la circulation rue Ditte Il pourrait être intéressant d'étudier le déclassement de la voie départementale du centre-ville (des feux de la gare au rond-point du 14 juillet) en voie communale.

Plan pluriannuel de réfection de la voirie, avec enfouissement des réseaux.

Pas d'extension de l'espace Jean Racine, donc pas de suppression de parking. Contrôle renforcé du stationnement par la police municipale, y-compris dans les quartiers ; sécurisation de la circulation et du stationnement au niveau de l'école Jean Moulin. A réfléchir : stationnement gratuit pour les personnes venant travailler sur St Rémy.

A travailler avec Ile-de-France Mobilités : plus de transport à la demande, développement du covoiturage (utilisation d'outils numériques).

Ecoles

- Quelle évolution/réfection proposez-vous pour l'école maternelle Saint-Exupéry?
- La Mairie a mis en vente aux enchères par un Office Notarial le bâtiment qui servait de crèche, rue Lamartine dans le quartier du Rhodon. Il avait pourtant été proposé par certains que la ville conserve ce bâtiment pour en faire une école maternelle pour les enfants du quartier. Avez-vous des propositions pour faciliter la vie des parents ayant des enfants à la fois en maternelle (centre ville) et à Jean Moulin (Rhodon), devant ainsi courir d'un lieu à l'autre?

Dès la rentrée 2026 et provisoirement, installer les enfants de l'école Saint Exupéry à l'Envol pour des questions de sécurité. Mener en parallèle une étude pour l'installation pérenne d'une nouvelle école maternelle..

Si elle n'est pas encore vendue, Mme IDRISSI souhaite que la commune conserve la propriété de l'ancienne crèche rue Lamartine, une destination pour ce bâtiment sera trouvée en consultant les habitants du Rhodon, plusieurs possibilités sont envisageables.

Equipements culturels et sportifs

- Quels locaux pour l'école de musique ?
- Quelle est votre position sur une médiathèque ?

Pour l'Ecole de musique nous souhaitons l'intégrer au nouveau cœur de village (du lavoir au laboratoire médical) qui sera créé

Concernant une médiathèque à St Rémy pas de choix marqué entre les 2 positions : soit on considère qu'une ville de 8000 habitants doit avoir sa médiathèque, soit on considère que l'offre existe déjà alentours (Bibliothèque des écoles, Médiathèques de Gif-sur-Yvette, Magny, Chevreuse). Ce service pour les Saint-Rémois pourrait prendre place dans le Crédit Mutuel qui serait préempté.

Accessibilité ville, Gare

- Quel est votre projet pour le quartier de la Gare?
- Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer les liaisons inter-quartiers, de façon sécurisée et pas forcément motorisée, pour tous les habitants, piétons et cyclistes ?

Faire du quartier de la gare une véritable entrée de ville accueillante, végétalisée et sécurisée en ouvrant les perspectives et en le reconnectant pleinement au reste de la ville.

Il faudra améliorer la liaison Beauplan /centre-ville : pour les piétons et vélos, chemin existant à aménager à travers la forêt ; mise en place d'une navette électrique municipale reliant Beauplan à la gare par le centre-ville.

Energie

- Quels investissements et actions concernant la consommation d'énergie, l'éclairage ?

Mme IDRISSE envisage la mise en place d'un éclairage à la demande (capteurs), ce qui a été fait dans certaines communes.

Mme IDRISSE n'a pas l'information si la commune a appliqué le décret concernant les bâtiments de plus de 1000 m² des collectivités locales, pour lesquels la consommation énergétique doit être abaissée de 40% (décret tertiaire). Utiliser le fond vert pour la rénovation thermique. Avant de lancer toute rénovation, lancera un audit énergétique des bâtiments de la commune. Pour les nouveaux logements, exiger l'application de la RT 2022.

Relations avec les communes voisines

- Recherchez-vous une mutualisation de certains services ?

Mme IDRISSE estime essentiel de mutualiser nos ressources au sein de la CCHVC.

Développement économique de la commune

- Quelles actions pour accroître l'attractivité économique de la commune ?

Les objectifs seront de :

- ***encourager le développement de commerces de proximité, avec un maintien, voire un élargissement du droit de préemption de façon à orienter le développement des commerces. Favoriser des loyers progressifs plafonnés***
- ***mettre en place une dynamique pour fédérer les commerçants***
- ***créer un comité des fêtes***
- ***favoriser une éventuelle implantation d'une école d'ingénieurs sur le domaine de St Paul***
- ***valoriser l'artisanat et les métiers d'art***
- ***remettre en valeur l'Aiguillage (espace d'accueil et d'informations touristiques situé en face de la gare).***

- *améliorer la signalétique (circuits touristiques, parcours balisés et pédagogiques).*

Mme IDRISSE a souhaité apporter un complément d'information sur les 2 points suivants:

Numérique

Concernant les usages du numérique, elle entend mettre en œuvre les actions suivantes :

- *interaction rapide et efficace entre les habitants et les services de la commune*
- *mise en place d'espaces d'accompagnement et de formation à destination de personnes éloignées du numérique*
- *mise en place par la commune d'outils numériques d'information (plateforme citoyenne simple et sécurisée permettant de suivre les projets en toute transparence).*

Sécurité

- *renforcement des effectifs de police municipale*
- *le poste de police, actuellement situé à côté de la Mairie, sera transféré en face de la gare lors du réaménagement du pôle gare*
- *contrôle du bon fonctionnement des caméras de vidéo-protection,*
- *sécurité des commerçants : mise en place d'une application numérique reliée à la gendarmerie*
- *création d'une réserve communale civile, pour une solidarité face aux risques majeurs.*